

Ministry of Education

Associate Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Ministre associée

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Le 22 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Le 12 septembre 2016, le gouvernement de l'Ontario a pris l'engagement historique de créer 100 000 places de plus en service de garde pour les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire au cours des cinq prochaines années.

Cet investissement dans la petite enfance démontre que le gouvernement reconnaît que des services de garde d'enfants de qualité, abordables, accessibles et flexibles pour les familles sont nécessaires aujourd'hui plus que jamais.

Nous savons que des services de garde de haute qualité offrent aux enfants les conditions essentielles pour bien débiter leur parcours d'apprentissage et soutiennent leur développement social, émotionnel et cognitif. Les services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance aident à préparer nos plus jeunes apprenants au programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, puis de la 1^{re} année, et à réussir en dehors de la salle de classe.

Un meilleur accès à des services de garde contribue également à combler l'écart salarial entre les sexes en favorisant la participation des femmes au marché du travail. En aidant les familles à participer au marché du travail, nous appuyons également les mesures que nous avons prises en matière de réduction de la pauvreté.

Je suis très heureuse que la première ministre Kathleen Wynne m'ait nommée ministre associée de l'Éducation (Petite enfance et Garde d'enfants). Au cours des prochains mois, la ministre Mitzi Hunter et moi collaborerons étroitement avec les parents, les gestionnaires des services de garde d'enfants, les personnes œuvrant en matière d'accès aux services de garde d'enfants et pour la petite enfance, les fournisseurs de services de garde agréés, les universitaires, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance et les employeurs pour élaborer une stratégie afin de mettre en place le plan quinquennal du gouvernement visant à élargir l'accès aux services de garde agréés.

Par ailleurs, je poursuivrai notre collaboration avec nos partenaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de mettre sur pied un cadre pancanadien pour la petite enfance et les services de garde d'enfants.

Notre plan de créer 100 000 places en service de garde d'enfants comprend du financement pour les immobilisations et des fonds de fonctionnement visant à soutenir une approche à plusieurs niveaux qui permettra la création de places dans les écoles, en milieu communautaire et en milieu familial. Cela comprendra un nombre important de nouvelles places créées en milieu scolaire grâce à de nouvelles constructions et à des rénovations. En travaillant étroitement avec les municipalités, l'Ontario soutiendra un nombre accru de places dans la communauté et en milieu de travail en veillant à leur création dans des locaux loués, neufs et réaménagés. La hausse du nombre des places résultera aussi d'une collaboration étroite avec les services agréés de garde d'enfants en milieu familial, afin d'accroître leur capacité globale.

Cet engagement repose sur le travail réalisé jusqu'à présent par le gouvernement, notamment :

- L'introduction et la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein.
- La modernisation de la loi et de la réglementation par l'introduction de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*, qui permet une plus grande souplesse en ce qui concerne les groupements d'âges dans les garderies.
- L'expansion des services de garde avant et après l'école pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Des investissements continus de 100 millions de dollars par année dans les programmes pour les enfants et les familles, qui sont actuellement en cours de révision, afin de soutenir l'intégration et la coordination des services.
- L'engagement de la province à collaborer avec ses partenaires autochtones pour donner suite aux conclusions de la Commission de vérité et réconciliation.
- Des subventions pour améliorer le salaire des éducatrices et éducateurs et autres professionnels de la petite enfance admissibles afin de combler l'écart salarial entre les sexes.

Depuis 2003, le gouvernement a doublé le financement du secteur des services de garde d'enfants, qui s'élève maintenant à plus d'un milliard de dollars par année.

Au cours des trois dernières années, nos investissements et vos efforts dans ce domaine ont permis de créer 56 000 nouvelles places en services de garde agréés. En outre, le gouvernement crée actuellement 4 000 places de plus en services de garde d'enfants situés dans les écoles.

Je tiens à vous remercier pour votre partenariat, votre dévouement et pour tout le travail que vous faites chaque jour pour préparer la prochaine génération, veiller à la sécurité des enfants et soutenir les familles.

C'est un moment qui marque un tournant pour les familles de l'Ontario et les services de garde d'enfants de la province. Au cours de l'automne et au début de l'hiver, je communiquerai avec le secteur de la petite enfance, les parents et tous ceux qui ont un rôle à jouer dans les services de garde afin d'assurer que notre engagement sur cinq ans et le cadre de politiques sous-jacent répondent le mieux possible aux besoins des collectivités.

Vos conseils et votre perspective me seront très utiles afin d'orienter ce travail. Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre collaboration afin de mettre en place un système de services pour la petite enfance de haute qualité qui sont accessibles, abordables et adaptés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre associée de l'Éducation (Petite enfance et Garde d'enfants),

A handwritten signature in black ink, reading "Indira Naidoo-Harris". The signature is written in a cursive, flowing style.

Indira Naidoo-Harris